

SECTION DE LA MOSELLECOMPTE RENDU DE LA CAPL des 12 et 13 NOVEMBRE 2013**LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2014****Si peu d'élus.....et beaucoup d'espoirs déçus !!!**

Dans sa déclaration liminaire (en annexe), FO DGFIP a dénoncé la fin du droit au retour, règle nationale de la gestion publique qui permettait aux agents C promus B par concours ou liste d'aptitude d'être affectés dans leur département d'origine.

En réponse, la Direction a dit ne pas souhaiter évoquer les sujets nationaux. Autre sujet qui fâche la baisse du volume de promotions, la DG ayant fixé le nombre de potentialités pour la Moselle à 17 pour 2014. (A comparer avec 30 agents promus pour 2012 et 20 pour 2013).

FO a réagi et demandé que cette potentialité soit augmentée de 2 compte-tenu des réussites possibles au concours parmi les agents classés excellents .La Directrice a accepté notre demande et a fixé en définitive à 19 le nombre de candidats classés en excellent. (11 Filière Gestion Publique et 8 Filière Fiscale.)

De même afin d'éviter aux candidats classés excellents l'an passé et non promus une nouvelle désillusion, FO a demandé qu'ils soient inscrits prioritairement sur la liste des agents excellents au titre de cette année .La Direction a acquiescé à cette demande.

Au travers de l'évocation de tous les dossiers, quelques critères à remplir pour pouvoir éventuellement être retenu :

- accorder une attention particulière à sa cotation, excellent bien entendu, ses majorations (examen sur les 5 dernières années) et l'appréciation littérale qui doit être appuyée.
- l'avis du chef de service est primordial : avec la mention « très favorable », ce n'est déjà pas gagné mais avec « favorable », pas d'illusions possibles.
- L'entretien professionnel unifié pour les 2 filières (ex- notation) n'a cependant pas été servi de la même manière par les chefs de service notamment sur le passage au grade supérieur .La direction reconnaît ce cafouillage et précisera les choses pour l'an prochain. Vous avez dit Fusion !!!!

Et comme si tout cela ne suffisait pas, la Direction a contacté par conférence téléphonique le 21/10/2013 ces mêmes chefs de service afin d'obtenir en cas de pluralité de candidatures dans le même service un ordre de classement (ou de préférence ?)

Le mot de la fin de la Direction : les agents doivent passer les concours !

Au verso la liste des agents classés excellents

DOSSIERS CLASSES EXCELLENTS

ERB	GENEVIEVE	TR LORQUIN
HUSSON	CECILE	SIP SARREGUEMINES
GOULON	SANDRINE	SIP METZ CENTRE
LEROY	DOMINIQUE	DIR-DIV CONTR FISCAL
SANTARSIERO	DOMINIQUE	SIE METZ CENTRE
FOGEL	SYLVIE	SIP THIONVILLE
KRITTER	JEAN-JACQUES	DIR-DIV CL
BAGANUS	ALAIN	SIP METZ EST
BOHLER	MARIE-HELENE	SIE THIONVILLE
BOUVIN	MARIE-HELENE	SIE METZ NORD
GERARD	ISABELLE	TR FREYMING
SPICK	MAGALI	TR HAYANGE
BIERNACKI	PATRICK	SIP FORBACH
MULLER	BERNARD	TR ST AVOLD
HOCQUARD	ISABELLE	DIR-DIV COMPTA
KARMANN	MICHELE	SIE SARREGUEMINES
PAOLILLO	DANIEL	TR SARREGUEMINES MLE
DOME	SABINE	SIP ST AVOLD
BENZINEB	SADEK	TR ROMBAS